

sur 1577.

M
S

Messieurs
 Je ay receu v^{re} Lettre escripte du 22^{me} de
 ce present mois, et par celle entendü que vous s'avez adverti
 que depuis les nouveaulx troubles suscitez en France plusieurs
 se retirent et aménagent pardeca, et mesmes en la ville de
 Nieuport. Surquoy Je n'ay voulu falloir de vous advertir
 que par ce que quelcun d'eux par escript au Magistrat et
 Capitaine estant aux Nieuport, avoit qu'ilz Luy s'alloient
 entre et sejourner en Ladv^e ville quideques gentilshommes Francois
 qui s'estoient offrez pour le service de ce pais en desoubz de
 Monsieur de Gammarge, au cas qu'il soit obtenu comme Luy des
 Estatz generaux pour faire une Courte de requailes, qui
 me fait vous prier, que pour leur regard ne vous mettiez en
 aucune peine, et vous asseurer que si long t'emps que mes
 gens sont aux Nieuport, n'advindra aucun Incommodement
 ny prejudice au royaume publicque. Et la dessus Je priez
 Dieu.

Messieurs. Vous donner en sante bonne vie et longue. Escriit
 a Middelbourg. ce 20^{me} de febvrier. 1577.

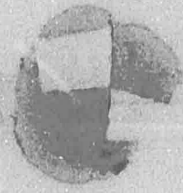
S

Je desaffection amy a
 vous faire servir

Gusta de Nassau

10

H. M. [illegible]



[illegible]
officier de cony et d'Etat
de sa ma^{te}